75e ANNEE. — N° 56. DIMANCHE 12 MAI 1935.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(	—	d°	—)..... 2 fr. 75
» 2e page	(	—	d°	—)..... 4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après quelques jours d'ivresse glorieuse, les Anglais vont-ils reprendre le sentiment des réalités ?

L'Angleterre a célébré sa propre grandeur en célébrant celui qui en est le symbole représentatif. Elle s'est acclamée en son Roi.

La France s'est associée de tout cœur à cette autoglorification, sans cesser de souhaiter *in petto* qu'elle ne fasse pas perdre la tête à nos amis anglais et qu'après ces quelques journées d'ivresse glorieuse ceux-ci reprennent vite le sentiment des réalités. Hitler a envoyé à George V un télégramme ardemment sympathique ! Oui ! Mais George V doit se souvenir que, quand il monta sur le trône, Guillaume II lui en envoya de beaucoup plus chaleureux encore... Ils précédaient la guerre de bien peu..

⁂

Le péril qui menace l'Europe serait aisé à conjurer si la Grande-Bretagne en avait aussi clairement conscience que nous. Tout le programme de la diplomatie française est de le lui faire comprendre. Depuis quelque temps, la tâche lui est facilitée par l'Allemagne elle-même. Jusqu'alors celle-ci bafouait et piétinait le traité de Versailles. Mais, dans ce « diktat » maudit, elle continuait à témoigner d'un singulier respect pour la clause qui lui interdit de construire des sous-marins. Et cela suffisait pour que l'Angleterre ne se sentît pas directement visée.

Sans doute, la puissance de l'énorme machine à faire la guerre que veut monter Hitler ne dépend pas de quelques sous-marins. Avec ou sans eux, elle resterait redoutable, et il nous semble à nous que l'Angleterre est menacée beaucoup plus par la flotte aérienne du Reich que par des bateaux qui vont sur l'eau... ou dessous.

Seulement çà, ce n'est pas du sentiment, c'est du raisonnement et on n'émeut pas un peuple avec des raisons. Pour les Anglais, savoir que Hitler a un sous-marin, un seul, il y a là comme un fait psychologique et moral. Ils sentent cela comme une effraction de leur domaine privé, comme une menace directe à eux adressée. Cela leur donne un choc qui doit déclencher en eux l'instinct de défense et qui peut le mettre en mouvement.

Or, Hitler n'a pas pu se retenir sur la voie où il a lancé son pays. Poussé par une logique fatale, après avoir refait l'armée de terre et après avoir créé l'armée de l'air, il a été obligé de se refaire une armée de mer. C'est un complément nécessaire et il a décidé la construction d'une flotille de sous-marins !... Commencement !...

Cette violation de la mer fera peut-être chez les Anglais un effet analogue à celui que leur fit, il y a 21 ans, la violation de la Belgique : — Eh ! là, se diront-ils, mais voilà qu'il entre chez nous, maintenant !...

Beaucoup d'Anglais se rappellent la terrible angoisse que leur causa la guerre sous-marine qui mit en péril pendant quelques mois la vie même, la vie matérielle de toute leur nation... En tout cas, le gouvernement britannique ne l'a pas oublié et ce sont des choses qu'il ne veut plus revoir.

⁂

Des informateurs généralement bien renseignés affirment d'ailleurs que la reconstitution de l'armée de mer allemande est conçue sur un plan grandiose et qu'il sera réalisé à un rythme rapide. Les douze sous-marins correspondent à une faible partie dans le vaste programme qui vise à donner à l'Allemagne un tonnage au moins égal à celui de la France. En face de la flotte britannique dispersée à travers les cinq continents, une telle flotte allemande concentrée dans la seule mer du Nord, assurerait au Reich *une supériorité* certaine et visible.

Ces révélations, que l'on a voulu oublier pendant les fêtes du jubilé, il faut y revenir maintenant et les journaux recommencent à exprimer des inquiétudes que la réflexion est loin d'avoir atténuées.

L'article de Mac Donald disait bien ce que ressentent ses compatriotes : « L'Allemagne a détruit le chemin de « la paix qui, par sa faute, est au- « jourd'hui tout environné de ter- « reur. L'Allemagne n'a pas gagné « l'honneur et la sympathie qu'elle « recherchait ; elle a fait naître « les soupçons de toutes les nations « d'Europe ».

Dès lors, il s'agit de savoir si, ayant pris conscience du danger auquel elle est exposée tout comme si elle touchait au continent, la Grande Bretagne estimera suffisant de prendre seule des mesures de défense personnelle... Ou bien si elle mettra longtemps à en venir à cette idée que le plus sûr moyen de faire reculer la guerre c'est de dresser contre l'agresseur menaçant les forces unies des nations pacifiques.

La National Review écrit :

« Si nous cessons de faire des « avantages à l'Allemagne et si nous « nous mettons à accroître nos for- « ces et nos alliances, l'Allemagne « cédera. La guerre de 1914 ne se se- « rait pas produite si nous avions « précisé notre attitude. »

Et la vraie manière pour les nations pacifiques de préciser leur attitude, c'est de conclure des pactes d'assistance mutuelle.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

La pêche à la ligne

On a coutume de dire que le ridicule ne tue plus en France. Il est bien vrai qu'il ne tue plus en Europe, et c'est dommage, car alors le danger hitlérien serait moins lourd, le rire soulevé par l'interdiction aux non-aryens de pêcher à la ligne vaudrait plus qu'une conférence internationale.

C'est à croire, en effet, que le gouvernement nazi s'est juré de dépasser, en matière d'absurdité, les limites de l'imagination ! On conçoit qu'il brûle les livres, qu'il dirige la pensée, qu'il réglemente les unions pour maintenir ce qu'il appelle la pureté de la race. On comprend encore qu'il exile, qu'il emprisonne, qu'il tue pour imposer sa propre domination. Ce sont là jeux courants de toutes les tyrannies. Mais il doit y avoir dans la troupe cruelle des maîtres de l'Allemagne quelque funèbre humoriste qui, chaque matin, se creuse la cervelle pour découvrir quelque stupide brimade destinée à étonner le monde par son énormité. Et la dernière est, en effet, stupéfiante.

Désormais les « non-aryens » n'auront pas le droit de pêcher à la ligne. Les gendarmes nazis demanderont aux taquineurs de goujons quelle est leur race, et sans doute remonteront-ils jusqu'à la quatrième génération pour savoir si leur sang est assez pur et s'ils sont dignes de lancer l'appât dans les étangs et les rivières ! Les innombrables sociétés de pêcheurs à la ligne qui existent outre-Rhin devront d'urgence expurger de leurs rangs tous les indésirables. O vieille Allemagne ! comment un nouvel Henri Heine n'a-t-il pas encore surgi de ton sol pour fustiger de sa raillerie de telles offenses au bon sens !

M. Ramsay Mac Donald écrit que l'Allemagne a barré le chemin de la paix. Le nazisme fait, hélas ! plus que cela encore, s'il est possible. Il détruit la dignité humaine, il dégrade l'intelligence en leur imposant le grotesque.

Je suppose que les pêcheurs à la ligne non-aryens supporteront plus aisément l'interdiction qui leur est faite que celle de lire les livres qu'il leur plaît et qui est commune à tous les Allemands. Mais cette interdiction, par le fait même qu'elle ne rime à rien et qu'elle atteint le sommet du ridicule, a peut-être plus de valeur symbolique. Elle caractérise davantage le régime, et, dans ce sens, elle est plus forte que les autres, elle est plus forte que tout.

Pour ma part, je ne me livre jamais à cette distraction et n'exerce pas cet art. Mais, désormais, l'honorable corporation des pêcheurs à la ligne prend pour moi une importance considérable. La canne à pêche devient chez nous un symbole de la liberté.

La préparation du budget 1936

M. Germain-Martin, ministre des Finances, a reçu jeudi matin M. Barety, rapporteur général de la commission des Finances de la Chambre, et a eu avec lui un long entretien sur l'état de la Trésorerie et les perspectives budgétaires de l'exercice 1936.

Au cours de cette conversation, qui s'est prolongée plus de trois quarts d'heure, il a été décidé que le ministre des Finances se rendra à nouveau devant la commission des Finances de la Chambre pour compléter les explications qu'il avait déjà fournies devant la commission des Finances du Sénat.

Informations

Le traité de commerce franco-américain

M. Paul Marchandeau, ministre du commerce et de l'industrie a reçu jeudi matin M. Oscar B. Ryder, commissaire de la commission des tarifs des Etats-Unis, qui lui a été présenté par M. Henry Mac Lean, attaché commercial à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Le chef de la commission américaine, qui a pour mission la préparation des accords s'est entretenu avec le ministre du commerce des questions touchant à l'établissement du traité commercial franco-américain.

L'alliance franco-roumaine

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a donné en l'honneur de M. Paul-Boncour un dîner suivi d'une grande réception auquel ont assisté les membres du gouvernement, la plupart des membres du corps diplomatique et les hauts dignitaires du royaume.

A l'issue du banquet, M. Titulesco a prononcé un éloquent discours dans lequel il a souligné, souhaitant la bienvenue à l'homme d'Etat français, que l'accueil chaleureux que la population roumaine lui a fait, dès son arrivée sur le sol national, est la manifestation spontanée des trésors inouis et des réalités psychologiques que la France possède en Roumanie, que marquent, que cachent les termes officiels de l'Alliance des Deux.

En Espagne

Le nouveau cabinet Lerroux s'est présenté aux Cortes en présence d'un nombreux public.

Dans sa déclaration ministérielle, le chef du gouvernement a dit notamment : « Le gouvernement vient servir les intérêts nationaux dans le cadre du régime démocratique que la nation s'est donné librement. Sa devise est : paix morale, concorde entre tous les Espagnols respecteux de la loi. »

Après un court débat, la confiance a été votée au gouvernement par 189 voix contre 22.

Les provocations allemandes

Depuis le 29 avril, a disparu, à Zurich, le voyageur de commerce Ernest Hadegger, qui était parti, ce jour-là, en auto, à destination de Schaffhouse, en empruntant la route la plus directe, qui passe sur le territoire allemand.

Hadegger n'est jamais arrivé à Schaffhouse. Il n'y a pas de doute qu'il a été arrêté sous un prétexte quelconque par la Gestapo en passant sur le territoire badois. Il a suffi qu'il ait sur lui un journal interdit en Allemagne.

Protestations lithuaniennes

Des avions allemands ayant à plusieurs reprises franchi la frontière lithuanienne, le gouvernement de Kaunas a protesté à Berlin contre cette violation du territoire national.

Le Reich ayant nié ces survols de territoire lithuanien, une autre protestation a suivie, s'appuyant sur de nouveaux faits ; en effet, un avion allemand a survolé la Kurische Nehrung, s'avançant à plusieurs kilomètres, au delà du village de Nida, à une attitude de 200 mètres au plus ; de sorte que l'on put lire ses marques de nationalité et d'immatriculation.

Des incidents analogues se produiraient encore sur le territoire de Klaipeda et sur la frontière sud, district de Kybartai.

La Conférence des Etats baltes

La Conférence des Etats baltes aura produit d'importants résultats. Un accord a été conclu pour l'unification prochaine de la législation douanière et du Code pénal en matière de faillites et de chèques.

Une collaboration a été prévue des représentants diplomatiques des trois Etats, ainsi que de leurs délégués dans les organismes de la Société des Nations.

Les participants ont apporté leur adhésion à l'idée qui a inspiré le projet de pacte oriental. Ils ont déclaré considérer le pacte franco-soviétique comme un premier résultat dans cette voie, et ont promis leur collaboration à toute action animée du même esprit.

Les trois Etats ont pris note avec sympathie de la décision de la S.D.N. relative aux sanctions à prendre en cas de violation des traités. Ils ont décidé de se porter une aide mutuelle en cas d'agression.

Pacte sovieto-tchécoslovaque

Le pacte soviéto-tchécoslovaque d'assistance mutuelle, déclare-t-on dans les milieux officiels, sera prochainement signé à Prague ou à Genève, les pourparlers préliminaires ayant progressé très rapidement.

Ce projet de pacte est établi sur le modèle du pacte franco-soviétique.

On croit que M. Bénès pourra se rendre à Moscou dans la première quinzaine de juin.

A la Havane

M. Antonio Guiteras, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement Grau, et un de ses compagnons ont été tués au fort El Morillo de Matanzas, au cours d'une bataille avec des soldats, dont deux ont également été tués.

Huit guiteristes ont été tués.

M. Guiteras, socialiste, était pourchassé par les soldats du gouvernement qui l'accusait d'avoir organisé l'enlèvement du jeune millionnaire cubain Eutimio Falla-Bonet, relâché contre 300.000 dollars, et d'un vol à main armée de 156.000 dollars à la mairie de la Havane, pour recueillir des fonds nécessaires à la révolution.

EN PEU DE MOTS...

— Un Mulhousien, M. Emile Billich, vient de se prêter volontairement pour la 25e fois, à la transfusion du sang, à l'hôpital où il est infirmier.

— Le nombre des chômeurs en Allemagne à la fin d'avril s'élevait à 2 millions 234 mille.

— A Krassnaia Parkhaa, localité située sur les rives de la Volga, une paysanne kolkazienne, Mme Chabanova, a mis au monde 4 jumeaux : 3 garçons et une fille. La mère et les enfants sont en bonne santé.

— Le nouvel avion commercial multimoteur « Centaure », piloté par Coupet et Guillaumet, qui avait quitté Casablanca jeudi matin, a atterri sur l'aérodrome de Dakar dans l'après-midi, à 14 h. 22.

— A Sulita-Targ, dans le district de Botosani, un incendie a détruit 160 maisons et de nombreux magasins de céréales. La petite ville de Sulita est presque entièrement détruite. Les dégâts s'élèvent à 100 millions.

— Un bac, qui traversait le fleuve Psel (Russie) et sur lequel se trouvaient 58 enfants en excursion, a chaviré. 28 enfants ont été noyés.

NOS ÉCHOS

La guerre des chapeaux.

Aujourd'hui où l'on rencontre dans la rue beaucoup de jeunes gens tête nue, il est curieux d'évoquer le temps où le « haut de forme » était de rigueur. Victor Hugo l'avait pourtant en horreur, de même qu'Alphonse Karr qui l'avait surnommé « l'ignoble tuyau de poêle ».

Il arriva un jour à l'auteur des *Guêpes* de se présenter en chapeau mou au seuil d'un grand cercle :

— « On n'entre pas ici en chapeau mou, dit un huissier.

— Mais puisque je le dépose au vestiaire...

— Impossible ».

Alphonse Karr, rentré à son hôtel, écrivit au président du Cercle :

« Je ne sais combien vous coûte vo- « tre chapeau de soie. Mettons vingt « francs. Mon chapeau de feutre me « revient à soixante francs. Il devrait « donc me valoir quarante francs de « considération de plus.

« Ce chapeau de soixante francs, je « l'ôte, Monsieur le Président, pour « vous saluer et avoir l'honneur de « prendre congé de votre chapeau de « soie ».

Jolie lettre, qui n'empêcha pas le haut de forme d'avoir la vie dure, puisqu'il était encore de mode en 1914.

Aux Antilles.

En commémoration du treizième centenaire de l'établissement des français aux Antilles, M. Louis Rollin fera, à la fin de l'année, le voyage de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane, qui est, on le sait, peuplée d'Antillais.

M. Albert Lebrun a été convié à cette croisière : c'est M. Gratien Candace qui lui a porté l'invitation de ses électeurs guadeloupéens.

— Fichtre! lui répondit le chef de l'Etat. Une croisière aux Antilles ! Cela demandera un bon mois d'absence.

— Davantage, a répondu M. Candace sans sourciller.

— Et pensez-vous que la France puisse se passer pendant aussi longtemps du Président de la République ?...

Alors, superbe, M. Candace :

— La Guadeloupe se passe de moi pendant bien plus longtemps...

Maximes.

« La vie, me dit un jour un charmant bohème, qu'est-ce après tout, sinon de l'argent de poche ? » Hélas !...

⁂

« Il faut avoir la grâce ! » a écrit Georges Duhamel après quelques illustres chrétiens. O poète ! *la veine suffit !*

⁂

« La franchise, aimait à dire l'aliéniste Gilles de la Tourette, c'est le commencement de la folie ! »

⁂

« Dans une discussion, en particulier, et dans la vie, en général, être de bonne foi, quelle effroyable infériorité !... »

LA LIBERTÉ DE VOLER ET DE RENIER SES DETTES

De la République :

La crise multiplie les faillites. On ne rencontre plus que des gens qui courent après leur argent. La société se divise en deux catégories : les débiteurs et les créanciers.

Avec toute l'autorité de sa fonction, M. Maurice Piketty, président du tribunal de commerce de la Seine, constate, dans son discours inaugural, que la moralité commerciale qui est à la base de toutes les relations sociales, se dérobe de plus en plus.

« Le désarroi des monnaies jette le désordre dans les notions de crédit et de débit, dans la comptabilité des entreprises comme dans l'exécution des promesses. Il entraîne les débiteurs à tous les reniements. »

Les vieilles lois sur les faillites et sur les liquidations judiciaires sont débordées. On méprise la *Règle d'Or* de jadis d'après laquelle la convention fait la loi des parties.

Il n'y a plus aucun déshonneur à se dire insolvable ! On n'a plus le respect de sa signature. La notion même de contrat est tombée, selon l'expression de M. Albert Buisson, dans un état crépusculaire !

Et, dans cette faillite de la moralité, que fait l'Etat ?

Dans certains pays, l'Etat totalitaire répond, à la supplique des peuples qui souffrent, par l'instauration d'un régime d'absolutisme arbitraire.

Mais, chez nous, l'Etat se défend d'intervenir, même de loin, dans le domaine de la liberté commerciale. Aussi, le débiteur malhonnête triomphe et le créancier est désarmé.

L'Etat laisse, ouvertement, fonder de véritables officines d'insolvabilité. C'est un des plus hauts fonctionnaires du ministère des Finances, M. Chapelain, trésorier-payeur général, qui dénonce ce scandale :

« Dans les grandes villes et notamment à Paris, écrit-il, de nombreuses sociétés ont leur siège, soit au domicile privé d'un de leurs administrateurs, soit, en commun, avec d'autres entreprises. Il existe, aussi, des agences *de domiciliation* dont beaucoup sont, en même temps, des agences de fraude fiscale, qui, pour une rétribution variable avec l'importance du service rendu et la situation de l'immeuble, permettent à des sociétés — dont l'objet est, parfois aussi grandiose que le capital est modeste ! — d'arborer, sur leurs marchandises, une adresse reluisante et de tenir leurs assemblées générales ou leurs conseils d'administration dans un local confortable. Le futur actionnaire ou obligataire est, ainsi, mis en confiance. Aucun fournisseur éventuel n'hésitera à contracter avec une firme dont le siège est si bien installé...

« Or, dans l'immeuble à l'aspect sérieux où se trouve ce siège, la société, qui sollicite le souscripteur ou le client, ne possède, le plus souvent, qu'une simple boîte aux lettres ! Une boîte aux lettres, à laquelle s'ajoute une plaque de faux marbre, portant sa raison sociale ou des initiales au sens mystérieux.

« Ces sociétés, domiciliées chez des tiers et qui n'ont, souvent, en propriété personnelle, qu'un papier à en-tête, évitent ainsi de s'attirer les poursuites de leurs créanciers privés... et aussi celles du fisc.

« En effet, lorsqu'un créancier se présente pour réclamer son dû, ou qu'il veut faire exécuter un jugement de condamnation, le particulier, qui loge la société débitrice, déclare qu'il est chez lui, que tout le mobilier garnissant l'appartement ou les les bureaux lui appartient. Et le tour est joué !

« Inversement, s'il s'agit de poursuivre le maître du logis, la société, qui a son siège chez lui, soutient que ces mêmes objets sont sa propriété !... »

Dira-t-on que M. Chapelain est victime de sa déformation professionnelle ?

De l'autre côté de la barricade, au sein même des organisations commerciales ou industrielles, le même abus de la liberté de ne pas payer ses dettes est dénoncé avec la même vigueur.

Au récent Congrès, à Metz, de la *Fédération métallurgiste française*, M. Marcel Fossier, analysant les méfaits de la crise de moralité commerciale, dénonce le pullulement des officines spécialisées dans l'art de se soustraire à ses obligations.

Elles usent de mille moyens, qui vont du chèque sans provision à l'*effet de complaisance*.

L'effet de complaisance illicite est établi soit par un individu sûr, à l'aide de fausses lettres de change, de faux tirés ou de faux endosseurs, soit, le plus souvent, à l'aide d'un complice, recherché pour donner une signature n'offrant aucun crédit. Lorsque l'effet arrive à échéance, les bénéficiaires pourvoient au paiement à l'aide d'une nouvelle lettre de complaisance.

Or, aujourd'hui, il n'y a aucune sanction pénale pour réprimer, d'une façon directe, la mise en circulation des effets de complaisance.

Et M. Marcel Fossier, malgré sa répulsion pour l'économie dirigée, s'adresse — tout de même ! — à l'Etat — ce bon vieux Père Etat dont on dit tant de mal dans certains milieux ! — pour le vote d'une loi destinée à réprimer ces intolérables abus de la liberté.

Dans un monde voisin, voici un autre abus de la liberté : la liberté de prêter aux malheureux qui n'ont plus d'argent : petits commerçants, petits fonctionnaires, petits industriels, au taux usuraire qui a rendu légendaire la sinistre silhouette de Shylock.

Une *Ligue contre l'usure* vient d'être fondée. Elle répond à un besoin évident. Mais pourquoi l'Etat, le faible Etat, ferme-t-il les yeux ? Le scandale s'étale à tous les coins de rue ! La *Fédération des Syndicats de fonctionnaires* l'a dénoncé dans une vigoureuse campagne appuyée de faits, de noms, de documents. Les prêteurs sur signature — les *mangeurs d'or* — détroussent, non seulement leurs emprunteurs, à qui ils mettent le couteau sous la gorge, mais l'Etat lui-même, en fraudant, cyniquement, le fisc à qui ils dissimulent leurs fructueuses et coupables « manipulations monétaires. »

Liberté ! Que d'abus on commet — librement ! — en ton nom !

Paul ALLARD.

Rosserie musicale.

Un jour, dans sa région où il dirigeait un orchestre, Francis Planté demanda à un violon-solo quelque peu exubérant de jouer « piano » afin de ne pas déséquilibrer l'orchestration, puis il fit reprendre le passage. Cette fois, le violoniste, vexé, ne joua pas une note. A la fin du mouvement, Planté lui dit en souriant : « Comme cela, c'était très bien ».

Pardon !

— Le monde, disait un ami à M. Blaise Cendrars, n'est pas aussi mal fait qu'on le dit : il y a beaucoup plus d'imbéciles que de gredins.

— Exact, fit Blaise Cendrars, mais c'est pour cela que le monde est encore bien plus mal fait qu'on le dit.

Miroir.

Henri de Régnier, parlant flirt, coquetterie, galanterie, disait chez Mme de G...r :

— Une femme ne se regarde pas au miroir seulement pour se voir, mais surtout pour voir comment elle est vue.

Consultation féminine.

— Mon mari parle dans son sommeil ! Que faire ?

— Laissez-le parler quelquefois dans la journée ?

Excuse.

« J'adore ma femme! » expression chère et commune à la plupart des maris qui trompent assidûment leur compagne.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

M. Malvy quittera la mairie de Souillac à moins que!..

De notre correspondant :

Sans emphase, abandonnant toute exagération de ton et d'expression qui caractérisent, en général, les proclamations électorales, avec un calme et une dignité, dont on ne saurait trop les louer, les candidats de la liste radicale et radicale socialiste, mis en ballottage au premier tour de scrutin, adressent à leurs commettants un appel leur faisant connaître que M. Malvy, en présence du nombre de voix qu'il a obtenues et du petit nombre d'élus de sa liste, a pris le parti de se retirer.

Devant cette résolution, qu'ils considèrent, à juste titre, comme gravement dommageable aux intérêts de la commune de Souillac, ils leur exposent que, poussés par cette situation, ils ont décidé de leur demander d'exprimer sur leurs noms la volonté de conserver M. Malvy à la tête de notre administration communale :

« *Si vous écoutez notre appel, disent-*
« *ils, si vous nous accordez vos suf-*
« *frages, nous sommes convaincus qu'en*
« *cette manifestation, M. Malvy revien-*
« *dra sur sa décision. Avec lui, à ses*
« *côtés, nous ne négligerons aucun ef-*
« *fort pour le plus grand bien de Souil-*
« *lac.* »

Loyalement, les élus du 5 mai : MM. Dalet, Francès et Gaignebet se déclarent solidaires de leurs colistiers et le manifesteront en suivant le maire sortant dans sa retraite au cas, improbable, où les électeurs ne répondraient pas à l'appel qui leur est adressé.

Voilà qui est franc. Bravo, MM. Dalet, Francès et Gaignebet.

La parole est maintenant aux électeurs souillagais.

Nous sommes assurés du résultat ; M. Malvy restera maire de notre ville, à la tête de collaborateurs qu'il avait choisis.

LA BANQUE POPULAIRE DU QUERCY

M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir de M. le Ministre des Finances la lettre suivante :

« Monsieur le Député et cher Collègue,

« Par lettre du 5 avril courant, vous avez bien voulu me rappeler les termes de ma dépêche en date du 20 mars dernier par laquelle je vous informais que le Ministère du Travail avait alloué à la Banque Populaire du Quercy une somme de 50.000 francs à valoir sur une avance demandée au titre du crédit artisanal.

« Je vous avais indiqué en même-temps que la Commission spéciale de l'Artisanat se prononcerait ultérieurement sur l'opportunité de consentir une avance complémentaire à cet établissement.

« Pour répondre à la question que vous avez posée sur ce dernier point, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission dont il s'agit, au cours d'une séance récente, a proposé d'accorder à la Banque Populaire du Quercy une avance globale de 100.000 francs.

« Dans ces conditions, compte tenu de l'acompte de 50.000 francs déjà attribué, il restera à verser audit établissement, si le Ministre du Travail se range à l'avis de la Commission, une somme de 50.000 fr.

« Agréez, etc. — *Le Ministre des Finances :* Germain MARTIN. »

Service de santé

M. Boison, médecin-capitaine démissionnaire, est nommé médecin-capitaine dans le cadre de la réserve et affecté à la 17e région.

P.-O.

M. Bouyssou, facteur enregistrant à la gare de Souillac, est nommé facteur-chef à la gare de Villefranche (Aveyron).

M. Orgeleau, homme d'équipe à la gare de Souillac, est nommé facteur mixte à Saint-Christophe (Aveyron).

Pigeon voyageur

M. Fronty, garde particulier à Marcilhac, a recueilli un pigeon-voyageur dont le numéro matricule est « 658.215 France ».

Auto contre camion

M. Fernand Andrieu, domicilié à Paris, se rendait, en auto, mercredi à Marcilhac (Aveyron), avec sa femme et son fils.

A l'entrée de Figeac et de la rue d'Anjou, l'auto heurta le camion municipal.

Le choc fut assez rude. Mme Andrieu fut blessée et l'auto fut fortement endommagée.

Défaut d'éclairage

Pour avoir oublié la lanterne de sa voiture hippomobile, procès-verbal a été dressé à M. Vanel, de Caniac.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 11
DIMANCHE 12 (*en soirée à 21 heures*)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Armand BERNARD, Betty STOCKFELD
ALIBERT, Rivers CADET et CHARPIN
DANS
3 de la marine
d'après l'opérette d'ALIBERT
La gaîté, l'émotion, l'humour, l'angoisse et aussi la bonne humeur française font de *3 de la Marine* un film à grand succès.

Obsèques de M. Vignals Maire de Calvignac

De notre correspondant :

Jeudi après-midi, ont eu lieu les émouvantes obsèques de notre regretté maire, Paul Vignals, disparu dans les circonstances tragiques que l'on sait.

Le cercueil avait été exposé dans la mairie de Calvignac, transformée pour la circonstance en chapelle ardente.

Pendant toute la journée du jeudi ce ne fut qu'un long défilé de parents et d'amis du disparu, venus apporter un dernier hommage de respect et de sympathie à celui qui n'est plus.

La petite place de Calvignac ne pouvait contenir la foule venue de nombreux points du département assister aux obsèques. Le cercueil disparaissait sous les nombreuses gerbes de fleurs et les couronnes offertes par la municipalité, les combattants et mutilés de la guerre, l'Union Fédérale des Combattants, le Collège Champollion et les nombreux amis. Le drapeau de la commune, voilé de crêpe était porté par une délégation de combattants suivie des enfants des écoles porteurs de gerbes.

Au cimetière, M. Elie Vernhet, adjoint, prononça le touchant discours que nous reproduisons ci-dessous.

Puissent les nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées en cette pénible circonstance, adoucir la douleur de cette famille cruellement éprouvée.

Discours de M. Vernhet

« Mesdames, Messieurs, mon cher ami,

« Un sort cruel me réserve le triste privilège d'adresser, au nom du Conseil Municipal de Calvignac, le dernier adieu à notre chef, à celui qui fut pendant quinze ans le maire de cette commune.

« Cruelle fatalité ! Cruel destin immérité ! alors que la vie lui souriait et que ses mandants lui renouvelaient leur confiance.

« C'est après la guerre en 1919 que M. Vignals fut élu conseiller municipal puis maire de notre commune. Enfant adoptif de Calvignac, il fut mobilisé dès les premiers jours et blessé presque dès son entrée en campagne. Mutilé, il rentra dans ses foyers et, dès ce moment, il n'eut qu'un mot d'ordre : mettre son cœur et son dévouement au service de ses concitoyens. Et depuis, soit comme maire, soit comme concitoyen, sa vie fut un exemple de travail, d'abnégation et de bonté. Aucune souffrance, ne le laissait indifférent ; toute misère l'émouvait et il regrettait toujours de ne pouvoir mieux faire.

« Il n'est plus, hélas ! Paix à sa dépouille, Paix devant une tombe !

Mais, nous qui maintenant avons la redoutable mission de continuer son œuvre nous restons confondus devant une telle mort. Mort brutale ! alors que la paix régnait au foyer, que les enfants lui donnaient satisfaction et espoir, que l'affection d'une vieille maman et d'une épouse incomparable ornaient et éclairaient une vie de bonté et de probité.

« Il n'est plus! mais sa vie sera pour nous un exemple.

« Il n'est plus ! mais puisse la marque unanime d'estime qui lui fait cortège adoucir, Germaine, et à vous ses enfants, votre immense douleur ; adoucir à vous, sa mère, et à vous, ses frères, le grand deuil qui brise votre cœur.

« Fidèle interprète du Conseil Municipal et de la population de cette commune, je m'incline avec respect et avec douleur devant la dépouille mortelle de celui qui fut un bon cœur et un honnête homme; oui, je m'incline au nom de tous et avec respect devant la dépouille de notre maire, Paul Vignals. »

Concours commun des Bourses

1re *Série*

Aspirantes. — Sont définitivement classés pour une bourse d'enseignement secondaire :

Les jeunes Missa, Doumerg, Bessières Georgette, Bessières Jacqueline, Lurguie.

Pour une bourse d'enseignement primaire supérieur :

Les jeunes Peyrichou, Labruyère, Pallès, Courréjou, Veyssière, Grangié, Maury, Redoulès, Labernardie, Soulay.

Plainte

M. Grimal, maire de Reilhaguet, a porté plainte contre M. Albert Malgouyaud, demeurant à Pantin (Seine), qui l'aurait outragé.

Vol

M. Bonnefous, chef de canton à la Cie du P.-O. à Dégagnac, constata qu'une tire-fonneuse, qui était sur le chantier Latapie, avait disparu.

Plainte a été portée.

EDEN

SAMEDI ET DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (*matinée*)
Un programme formidable
Deux grands films parlant français
dans la même séance
Une superbe fresque
de la Révolution Française
DANTON
AVEC
Jacques GRETILLAT
et Marguerite WEINTENBERGER
Une belle page d'histoire
EN COMPLEMENT
Les deux Canards
Comédie d'après la pièce célèbre de Tristan Bernard et Alfred Athis
Une caricature des mœurs provinciales en temps d'élection, pleine d'ironie, de bonne humeur et d'humanité cocasse.
AVEC
FLORELLE, DRANEM, René LEFEBVRE et Saturnin FABRE
LA SEMAINE PROCHAINE
Le plus grand succès de la saison
Le Billet de Mille

Le Lot à Paris

Après la venue des Parisiens à Luzech et en attendant la visite des Luzéchois à Paris.

A l'issue de sa réunion, le bureau de l'U. S. Quercy tient à remercier, chaleureusement, l'U. S. Luzéchoise et ses dirigeants de l'accueil sympathique qui lui fut réservé lors de son déplacement a Luzech le jour de Pâques. Inaugurée l'année dernière, cette rencontre, comme le dit M. Poujade dans son discours, va devenir une tradition, L'U. S. Quercy répond avec plaisir : Oui. Merci à la municipalité, qui avec son Maire M. Poujade a su avec son tact habituel si bien accueillir ses enfants émigrés à Paris. Merci à la Fanfare et son président M. Labouygues, d'avoir prêté son concours musical à cette fête familiale. Merci aux sportifs de l'U. S. Luzéchoise, à son président M. Charles, à ses dirigeants Bonnafoux, Delpoujet, Baudet, Cagnac, Laparra, etc... pour l'organisation et la réception impeccable de notre jeune société comptant dans ses rangs des anciens joueurs de l'U. S, Luzéchoise et même des anciens dirigeants. Merci à toute la population luzéchoise qui par son amabilité a su conquérir tous ceux qui ignoraient notre beau pays, et dont l'apothéose fut le banquet, au menu judicieusement choisi, aux vins capiteux de notre vieux Luzech, servi dans la salle des fêtes discrètement décorée et qui groupa plus de 100 convives tous amis des sports, et où rompant une vieille tradition et pour la première fois l'élément féminin était gracieusement et largement représenté. Devant de telles manifestations de sympathie l'U. S. Quercy répondra sinon par une réception aussi grandiose (cela étant impossible à Paris) mais par un accueil chaleureux, et vibrant, lors de la venue de l'U. S. Luzéchoise à Paris pour la Noël 1935, resserrant ainsi tous les ans les liens de camaraderie qui unissent les deux sociétés sœurs.

Sportifs Luzéchois, et supporters en criant bien fort, vive Luzech, vive les sport nous vous renouvelons nos remerciements, et nous vous disons :

A la Noël.

LISTE DES JURES A LA COUR D'ASSISES

Ont été désignés pour être jurés à la prochaine session des assises de juin :

MM. Monteil Henri, agriculteur à Soturac.

Delmas Charles-Hippolyte, à Souillac.

Rames Georges, maire de Lugagnac.

Redon Savin-Louis, cultivateur, à Cénevières.

Lamartinie Armand cultivateur, à Dégagnac.

Foissac Frédéric, propriétaire, à Villesèque.

Roussilhes Etienne, maire de Gagnac.

Bernays Emile, propriétaire à Sérignac.

Lavergne Célestin, propriétaire à Maxou.

Lamblot Joseph, officier en retraite à Cahors.

Lespinet Isidore, maire de Belmontet.

Grimal Philippe, cultivateur à Fontanes.

Garrigues Jean, négociant à Floressas.

Bersegol Jean-Marcel, adjoint au maire de Vire.

Espitalié André, négociant, à Gourdon.

Soulié Edouard, instituteur en retraite, à Nadaillac-le-Rouge,

Estival Prosper, agriculteur, à Sousceyrac.

Murat Léon, rentier, à Cahors.

Charles Jean-Louis, instituteur en retraite, à Luzech.

Gouloumès Julien, cultivateur, Le Vigan.

Lagarde Fernand, voyageur de commerce, à St-Clair.

David Léon, cultivateur, à Payrignac.

Valat François-Marie, cultivateur, à Souillac.

Biard Elie, maire de Sarrazac.

Blanc Joseph, maire de Pern.

Carayon Auguste, retraité, Cahors (Cabessut).

Montal Emile-Honoré, propriétaire, à Lamothe-Cassel.

Pouzergues Jean-Georges, propriétaire, à Aujols.

Moles Victor, agriculteur, à Tour-de-Faure.

Rougier Jean capitaine en retraite; à Cahors.

Borne Léopold, cultivateur, à Pinsac.

Inglande Antoine, propriétaire, à Caillac.

Carcenac Marcel, employé de commerce, à Arcambal.

Cépède Joseph, maire de Terrou.

Dissac Bazile, cultivateur, à Carlucet.

Canihac Jean-Pierre, propriétaire, à Belfort.

Jurés supplémentaires

MM. Gromas Raymond, professeur d'agriculture, à Cahors.

Couaillac Louis, contrôleur des Contributions directes, à Cahors.

Henras Jean, négociant, à Cahors.

Richard Arsène, boucher à Cahors.

Grave accident

Le jeune Ortalo, 15 ans, de Larnagol, était sur une charrette pour charger du blé. Par suite d'un mouvement trop brusque, il glissa et tomba sur un piquet qui sert à maintenir les ridelles.

Le piquet pénétra assez profondément dans la région anale. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a été opéré par le docteur Rougier et le docteur Ségala.

En jouant

Le jeune Maurice Bouldoire, demeurant à Payrignac, s'amusait dans la cuisine lorsqu'il tomba. Malheureusement, la tête heurta un chenet du foyer.

L'enfant a été gravement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

ON DEMANDE
Apprentie coiffeuse
S'adresser chez M. POPOVITCH

CAHORS

A NOS LECTEURS

Horaire des trains

Nous publierons, dans notre numéro de mardi, le nouvel horaire des chemins de fer (service d'été) qui vient d'être sérieusement modifié.

Elections municipales

Cette fois et à la veille du scrutin définitif, nous n'avons à signaler aucune modification nouvelle dans la formation des listes et dans la position des concurrents.

Après être allés au premier tour avec deux listes séparées, les socialistes S.F.I.O. et les communistes se sont entendus pour présenter ensemble au second tour une liste de « Front commun » composée de neuf candidats dont nous avons déjà donné les noms.

De l'autre côté, une entente de conciliation s'est faite entre la liste municipale dite « d'union de gauche » et la liste des Anciens Combattants et des Jeunes, dite « d'action républicaine et de progrès social ». Autorisés et mandatés par leur groupement, M. le Dr Mendailles et M. Duthil sont entrés dans la liste municipale qui se trouve ainsi composée :

MM. *Couderc*, cheminot ; *Heilhes*, pharmacien ; *Contou*, professeur au lycée ; *Fraysse*, ingénieur adjoint des Ponts et Chaussées ; *Victor Roux*, brasseur ; *Belot*, jardinier ; *Gustave Sindou*, avocat, *Docteur Mendailles, Duthil*, grand mutilé.

Enfin, pour être complet, disons que M. *Emile Perry*, boucher, maintient sa candidature indépendante et isolée.

Réunion publique

Ce soir, à 20 h. 30, une réunion publique aura lieu au théâtre. Elle est organisée par le parti du Front commun.

L'ESCADRILLE CAUDRON A CAHORS

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'escadrille Caudron est arrivé vendredi soir à Cahors, à 17 heures, venant de Toulouse, d'où elle était partie à 16 heures.

Les avions étaient pilotés par MM. Lainé, Guibou, Fouquet et Mlle Madeleine Rouchart.

Après avoir survolé Cahors, ils ont atterri à l'aérodrome de Labéraudie où s'était rendue une foule considérable.

Samedi matin, le baptême de l'air a été donné à de nombreux amateurs, de 10 heures à midi et dans la journée jusqu'à 4 heures.

Les avions sont repartis pour Limoges dans la soirée de samedi.

POUR LES SANATORIA DES CHEMINOTS

Elle a obtenu un beau succès la soirée organisée au profit des sanatoria de cheminots de Ris-Orangis et de Champrosay. Nous nous en félicitons pour ces œuvres qui méritent si hautement d'être encouragées et soutenues et nous souhaitons que le profit matériel de la soirée ait été aussi grand que possible.

La salle de l'Eden-Cinéma où a eu lieu la soirée était comble. Un film documentaire fit d'abord connaître au public l'installation excellente des deux sanatoria et les magnifiques résultats obtenus par cette œuvre de haute solidarité humaine.

Puis M. Mario Prax, délégué par le Comité national de défense contre la tuberculose, fit ensuite une causerie où il traita son sujet si grave et si important avec une clarté saisissante et une grande force de persuasion. Il fut écouté de bout en bout avec une attention profonde et par un public vivement intéressé et il fut chaleureusement applaudi et remercié.

Deux excellents artistes vinrent mettre dans cette soirée une note de fantaisie et de gaîté. M. André Bourrières interpréta avec beaucoup de finesse et d'art des poésies et des monologues. M. Gim's, comique excentrique, cycliste et acrobate mit la joie dans le public et fut rigoureusement applaudi.

Cette belle soirée d'art, d'enseignement et de bienfaisance s'acheva sur la vision et l'audition d'un beau film le *Chanteur inconnu*.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 3 au 11 mai 1935

Décès

Joly du Blason de Sabla, Vve Bigou s. p., 73 ans, à Coty.

Escaich Paul, Cordonnier, 82 ans, rue Chantrerie, 7.

Baillagou Georges, Négociant, 50 ans, Boulevard Gambetta, 65.

Lacombe Lucie, s. p., 82 ans, rue J.-B.-Delpech, 1.

Sébal Guillaume, ancien boulanger, 86 ans, rue Wilson.

Rigal Pierre, cultivateur, 39 ans, à Bégous.

Rollès Henri, Coiffeur, 59 ans, Boulevard Gambetta, 18.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 12 mai 1935 par la

Pharmacie ORLIAC
Place des Petites-Boucheries

ÉCLATANTE DEMONSTRATION

Concordantes, spontanées, innombrables sont les expressions de gratitude de martyrs des cors, enfin libérés, grâce au « Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies. A Epernay, Phcie Weinmann, et à Cahors Phcie Orliac.

ON DEMANDE
Une fille de salle
S'adresser Bureau du Journal

VOIRIE

De nombreux et utiles travaux de voirie sont exécutés depuis plusieurs jours dans les divers quartiers de la ville.

On nous permettra, à cette occasion, de signaler une rue qui est très fréquentée, la rue Frédéric-Suisse.

Elle aurait bien besoin d'être goudronnée. Le travail ne serait pas long à faire et on rendrait service à tous les usagers.

Nous sommes certains que le service de la voirie ne manquera pas, comme d'habitude, de leur donner satisfaction.

L. B.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Henri Rollès, coiffeur, boulevard Gambetta, décédé à l'âge de 59 ans.

M. Henri Rollès était bien connu et estimé à Cahors.

Nous adressons à Mme Rollès, à son fils, à sa fille Mlle Rollès, employée à la Préfecture du Lot, et à la famille nos bien sincères condoléances.

Anciens Combattants

On nous communique :

Le Bureau de la Fédération des Anciens Combattants du Front invite les membres de l'Association à assister aux obsèques du camarade Rollès Henri, coiffeur, Boulevard Gambetta, qui auront lieu dimanche, 12 mai, à 5 h. du soir. Rassemblement : parvis de l'Hôtel de Ville où se trouvera le fanion de la section de Cahors. Prière de porter l'insigne de la Fédération. — *Le Bureau.*

Accident

M. Dajean, ouvrier forgeron à la Cie du P.-O. à Cahors, au cours de son travail, s'est coupé le médius de la main gauche.

Détruisez les Punaises
et leurs œufs au fond même de leurs repaires, avec le Rozol, poison chimique foudroyant, véritablement merveilleux, qui ne tache ni n'abîme la literie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Elections municipales. Ballottages. — Le résultat des élections du 5 mai dans notre commune a certainement anéanti les espérances du chef de la liste clérico-fasciste. M. Laviale seul élu de ses colistiers de la Section de Castelnau à une voix de majorité. Neuf de ses amis restent sur le carreau.

Les électeurs ont jugé à leur valeur réelle ces incapables, ces ambitieux qui ne poursuivent qu'un but : déshonorer une administration municipale qui a réalisé dans toute la commune d'admirables travaux. M. Laviale ignore tout de l'administration municipale. Ses fausses et violentes critiques feront mieux apprécier les qualités remarquables de notre maire intègre et parfait qui, sur les instances de ses amis, a enfin consenti à se représenter au scrutin de ballottage.

Le conseiller Laviale ne dit pas un mot de vrai et ceux qui le soutiennent n'ont pu s'empêcher de rire en lisant au bas du programme de ce clérico-fasciste : « Vive la République ».

N'oubliez pas, chers agriculteurs, que vous devez à la vraie République votre liberté, votre indépendance, votre droit absolu de vous gouverner vous-mêmes et si vous ne voulez pas retomber dans la servitude, si vous voulez vaincre la crise économique actuelle et rester vos maîtres, repoussez sans hésiter tous ces clérico-fascistes ennemis du peuple.

Votez pour M. Blanié et les candidats de sa liste : MM. Clanières Pierre, Dalbin Marcel, Hautefage Elie et Hautefage Marcelin. C'est le seul moyen de sauvegarder les intérêts de notre chère et importante commune en maintenant l'union parfaite entre tous les ruraux et tous les urbains.

Gigouzac

Elections municipales du 5 mai. — Voici le résultat des élections municipales de Gigouzac. Deux listes étaient en présence :

Première liste : MM. Besse, 47 voix ; La Borde, 43 ; Bergues, 40 ; Bertrand, 41 ; Marty Paul, 41 ; Miquel, 35 ; Molinié, 35 ; Jouclas, 35; Talous, 35 ; Rienquié, 35.

Deuxième liste : MM. Pardes, 44 voix ; Delfour Louis, 43 ; Baldy, 42 ; Cayre, 37 ; Andral Louis, 41 ; Vayssières, 39 ; Pagès, 37 ; Henry, 40 ; Bric Eloi, 37 ; Maratuech, 34.

Il y a ballottage.

Montcléra

Elections municipales. — Suffrages exprimés : 161. Majorité absolue: 81.

Liste d'Union républicaine : 8 élus: Dupuy, 95 voix ; Billières, 93 voix ; Verdier, 92 voix ; Grosserie, 90 voix ; Amagat, 86 voix ; Lafon, 85 voix ; Moudy, 81 voix ; Ménauge, 90 voix.

Liste Roumégas, maire sortant : 2 élus : Mézergues, 87 voix ; Perboyre, 92 voix.

Les deux ballotages sont favorables à la liste d'union républicaine.

Cabrerets

Remerciements. — M. René Besse, maire sortant, député de Cahors, vient d'adresser aux électeurs de notre commune la lettre de remerciements suivante :

« Mes chers Concitoyens, mes chers Amis,

« La quasi unanimité, les électeurs de notre chère commune de Cabrerets ont bien voulu me renouveler leur confiance ; je ne veux pas manquer de les en remercier, sans phrases, mais du fond du cœur.

« Je n'oublie pas, je n'oublierai jamais, que c'est la commune de Cabrerets qui m'a conféré, voici six ans, mon premier mandat électif ; entre nous s'est créé un lien d'amitié et d'affectueuse confiance que rien ne pourra détruire.

« Demain, comme au cours des six années écoulées, vous pourrez compter entièrement sur moi.

« A ceux du bourg, à ceux de la rivière, à ceux du Causse, à vous tous, un grand merci ! — René BESSE. »

Calvignac

Obsèques de M. Vignals. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Lugagnac

La foire aux moutons. — La foire aux moutons aura lieu, comme tous les ans, le jeudi 16 mai.

Espère-Caillac

Grand bal. — Dimanche, 12 mai, aura lieu au Restaurant « Au Sans Façon », un bal offert par la nouvelle municipalité. Tout a été prévu pour que ce bal donne satisfaction, même aux plus difficiles.

Bagat

Remerciements — M. Ayrot Emile et ses colistiers de la « Liste de Défense républicaine et d'Union pour les intérêts communaux », remercient les électeurs de la section de Bagat qui, en hommes libres et indépendants, ont bien voulu leur accorder leurs suffrages à l'élection de dimanche dernier.

Duravel

Remerciements. — M. Rey, professeur à l'Université de Toulouse, maire de Duravel, adresse ses remerciements aux électeurs en ces termes :

« Chers concitoyens,

« Au lendemain de notre victoire commune, je salue et remercie, au nom de mes colistiers, tous les électeurs qui l'ont assurée de leur vote. L'écrasante majorité révélée par le total des suffrages de notre liste, soit 1.551 contre 1.069 à la liste adverse (moyenne de 129 contre 89), signifie clairement que le scrutin de dimanche a été, comme je vous l'avais demandé, *un acte de raison et de bon sens*. Il ratifie, en effet, cette concentration républicaine dont nos campagnes sentent profondément la nécessité pour la sauvegarde du régime et le salut du pays.

« Mais ce noble geste a été aussi un *élan de gratitude* qui m'est allé droit au cœur... Dans un temps où domine souvent, hélas, le déréglement des esprits, il honore grandement la commune.

« Et maintenant, je me tourne vers mes vaillants compagnons de lutte pour leur exprimer l'hommage de mon indéfectible attachement. Les deux moins favorisés d'entre nous ont eu le grand mérite d'avoir accepté d'entrer en ligne, sans le stage préalable dans la commune qu'exigent les préjugés électoraux. Honneur à eux !

« Le Conseil municipal de Duravel, rajeuni et vivifié, va pouvoir reprendre ses paisibles travaux dans une atmosphère d'union, de concorde et de *loyauté totale*. Espérons que la dureté des temps n'entravera pas l'achèvement d'une œuvre que l'avenir saura apprécier, j'en suis sûr, en toute justice.

« Vive Duravel !

« Vive la République !

« Vive la Paix !

« Raymond REY. »

Grézels

Elections municipales. — Voici les résultats détaillés des élections du 5 mai :

Inscrits : 107. Votants : 96. Majorité absolue : 49.

Liste républicaine de gauche : MM. Léonce Nouvel, maire sortant, 64 voix (élu) ; Denis Lala, c.s., 45 voix ; Emile Massip, c.s., 56 voix (élu) ; Louis Dulac, c.s., 52 voix (élu) ; Paul Lourmet, c.s., 52 voix (élu) ; Josselin Sirven, 52 voix (élu) ; Antoine Fournié, 43 voix ; Jean Maurel, 46 voix ; Aimé Maillé, 54 voix (élu).

Liste républicaine d'intérêts communaux : MM. Edmond Basset, 54 voix (élu) ; Théophile Roussy, c.s., 46 voix ; Achille Jacquié, c.s., 30 voix ; Daniel Sémirot, c.s., 40 voix ; Théophile Salles, 52 voix (élu) ; Elie Delbreil, 41 voix ; Gabriel Cantagrel, 37 voix ; Jean Rolland, 42 voix ; Marcel Buffan, 32 voix ; André Rajade, 43 voix. Ballottage pour un siège.

Sérignac

Remerciements. — Le sympathique maire de Sérignac, M. Henri Laroche, et ses huit colistiers, tous brillamment réélus dimanche, adressent aux électeurs de Sérignac les remerciements suivants:

« Electeurs de Sérignac,

« Devant l'imposante majorité que vous avez bien voulu nous renouveler à l'élection de dimanche dernier, notre premier devoir d'élus est de vous remercier vivement de cette grande marque de confiance à laquelle nous restons profondément sensibles et honorés.

« C'est donc avec l'expression de notre immense gratitude que nous ne cessons de vous dire : Comptez toujours sur nous en tout et pour tout. Soyez également assurés que c'est dans le calme et la tranquillité que nous poursuivrons tous nos efforts en vue de la prospérité croissante de Sérignac.

« Henri Laroche, maire ; Cléonis Daymard, adjoint ; Emile Bernays, Fabien Jargeau, Louis Bonnet, Georges Delfau, Eugène Cuquel, Faustin Gardes, Edouard Combes, conseillers municipaux. »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Veille de ballottage. — Les élus de dimanche dernier ont adressé à leurs électeurs un appel en faveur de leurs colistiers moins heureux : MM. Léon Besombes, René Longpuech et Gabriel Roques. Les deux derniers n'ont pas été l'objet d'attaques virulentes.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne M. Léon Besombes, le réalisateur par excellence du Conseil Municipal sortant. Depuis que Figeac fut doté de la canalisation d'eau potable, nous n'avons pas connu d'administrateur municipal de l'envergure de Léon Besombes.

Chacun sait que M. Jospeh Loubet, Sénateur-Maire, et qui jouit d'une popularité accrue, sollicité par le mandat qu'il tient de la confiance du département tout entier, a dû confier à son pre-

30 années de repas déréglés avaient délabré son estomac

Maintenant il dévore...

Lisez cette lettre d'un ancien mécanicien de locomotive :

« Après trente ans de service sur les machines de la Cie P.-L.-M., j'ai pris ma retraite, l'estomac complètement délabré par les repas déréglés auxquels j'étais astreint. L'idée m'est venue de prendre des Sels Kruschen et je m'en porte bien — plus que bien — car je dévore au point de craindre que ma retraite ne pourra me suffire, mais bast ! Mes anciens chauffeurs me trouvent changé, j'avais, en effet, le teint jaune et maintenant je suis frais et rose, Je recommande Kruschen à tous mes camarades retraités. » — M. L. D..., à B... (Jura). (Lettre n° 2.392).

Parmi les nombreux sels minéraux que contient Kruschen, certains facilitent le travail de l'estomac en stimulant les sécrétions gastriques indispensables à la digestion des aliments. D'autres régularisent les fonctions du foie et de l'intestin et assurent l'élimination ponctuelle des déchets de la nutrition. D'autres, enfin, dissolvent l'acide urique et obligent les reins à l'évacuer, avec toutes les toxines véhiculées par le sang. Ainsi, la « petite dose quotidienne » maintient le corps sain et libre et obtient une harmonie parfaite entre toutes nos fonctions, condition d'une santé joyeuse et durable.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

ALLO ! ALLO !... Des malades reconnaissants, guéris par Kruschen, parlent chaque jour, entre 20 et 21 heures, à l'un des postes de T.S.F. suivants : Poste de l'Ile-de-France, Radio-Toulouse, Radio-Lyon, Radio-Côte d'Azur, Radio-Alger, Radio-Maroc.

mier adjoint, M. Léon Besombes, l'administration communale de la Ville de Figeac. Tout de suite, une constatation s'impose : Figeac a été rénové.

Tous ceux qui ont connu Figeac il y a six ans et qui le revoient aujourd'hui, disent : « Une intelligence, une belle volonté ont transformé cette ville ! » Lisez toutes les affiches placardées sur nos murs. Certes leur libellé, leur teneur, portent la marque d'une volonté de lutte, de victoire vers la palme municipale. Dans aucune d'elles, vous ne discernez une critique précise à l'encontre de l'administration municipale, des travaux réalisés, des résultats obtenus en ces six dernières années.

A qui en revient le mérite ? Nous posons la question.

Abstraction faite des malhonnêtes gens auteurs du factum anonyme de la dernière heure, et déjà flétris par l'opinion publique, toutes les personnes de bonne foi répondent : M. Léon Besombes a bien mérité de la ville de Figeac. »

Nous répétons que le bon sens prévaudra. Le redressement qui se dessine depuis dimanche dernier s'accentuera dimanche, 12 mai, et M. Léon Besombes reprendra, au Conseil Municipal, la place prépondérante qu'il occupait à côté de son ami, M. Joseph Loubet.

Rallye St-Hubert. — Notre Société de Trompes de chasse subira à Figeac le dimanche 19 courant les épreuves de classement. Les membres du jury désignés sont :

M. Sicouly, Directeur du Rallye Guyenne et Gascogne de Bordeaux, Société d'Excellence, Délégué de la Fédération musicale de France ; M. Fayolle, Directeur de la Trompe Montagnarde, Société d'Excellence ; M. Bouchoux, 1er prix de violon du Conservatoire de Dijon, Directeur de l'Union fraternelle, Délégué de la Fédération musicale du Sud-Ouest. Les amis du Rallye assisteront nombreux à ces épreuves.

Etat civil du 3 au 10 mai. — Naissance : Delluc Georges-Clément-Paul. — Décès : Rochy Eugénie, veuve Chartier, 64 ans; Cavarroc Pierre-Robert, 43 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Labro, Place Champollion.

Larnagol

Fête locale. — Quoique retardée aux 18, 19 et 20 mai en raison des élections municipales, la fête locale de notre coquette cité n'en connaîtra pas moins un éclat exceptionnel. Sous les auspices de la Municipalité, le Comité d'organisation se dépense activement pour donner satisfaction même aux plus difficiles.

Voici le programme de nos réjouissances :

Samedi 18 mai : Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 20 h., réception de la musique et tour de ville en fanfare ; bal sous le vieil Ormeau.

Dimanche 19 mai : Réveil en musique ; aubade aux habitants ; à 10 h., service solennel en l'honneur des Enfants de Larnagol morts pour la France ; à 11 h., hymne national à la nouvelle municipalité et dépôt d'une palme au Monument aux Morts ; à 11 h. 30, apéritif-concert ; distribution de bouquets dans le Bourg ; à 15 h., grand bal public avec le concours d'un brillant orchestre : danses anciennes et nouvelles ; attractions diverses : tirs, tourniquets, etc. ; à 20 h., illumination *à giorno* de la place et des monuments publics ; à 21 h., brillant feu d'artifice tiré sur les berges du Lot ; fête vénitienne, bateaux illuminés ; à 22 h., grand bal de nuit ; sanglante bataille de confetti ; à minuit, farandole endiablée ; réveillon monstre.

Lundi 20 mai : Réveil vaseux... Dans la matinée, distribution de bouquets dans les hameaux ; jeux d'enfants ; à 15 h., grand bal de jour sous l'Ormeau séculaire : à 16 h., goûter à « la fouasse » traditionnelle ; rondes enfantines ; à 18 h., le ballon « La Crise » quittera la terre ; à 21 h., grand bal de nuit et illumination générale ; à minuit, farandole d'adieu... O l'onnado qué bé ! ! !

Le lendemain, déjeuner intime à l'eau de Vichy et aux huitres de montagne.

Venez tous aux fêtes de Larnagol : on s'y amusera plus que jamais !

Nota : L'horaire indiqué suit l'heure solaire. Comme toujours le meilleur accueil est réservé aux étrangers et à la jeunesse voisine. Le Comité ne répond d'aucun accident.

Marcilhac

Incendie. — Un incendie s'est déclaré le 9 mai, à la Balme, commune de Marcilhac. Le four chauffé le matin, avait conservé des charbons non éteints. Dans l'après-midi, sous l'action du vent, les bluettes, dispersées dans le fournil, ont mis le feu à des pièces de bois de châtaignier, destinées à la fabrication de comportes. Des outils ont été brûlés. Les propriétaires se trouvaient hors de la maison. Une personne a donné l'alarme et le tocsin s'est mis à sonner. Bientôt une partie de la population se trouvait sur les lieux du sinistre. Grâce à la célérité de tous, la maison a pu être préservée.

St-Jean-de-Laur

Elections. — Votants, 99 ; majorité absolue, 49. Ont obtenu : MM. Bach Sylvain, 72 voix, élu ; Bories, 69, élu ; Couderc, 68, élu ; Gamel, 66, élu ; Granot, 65, élu ; Garrigues, 59, élu ; Romec, 58, élu ; Gaillard, 55, élu ; Bach, 49, élu.

Garrigues Célestin, conseiller sortant, 44 voix, en ballottage.

Issendolus

Elections. — La liste sortante a 7 élus : MM. Léonce Vernet, 93 ; Bonnafoncie, 89 ; Brunet, 89 ; Collé, 88 ; Aubin, 85 ; Bonnafoncie P., 83 ; Brunet P., 81. Majorité : 80.

Liste radicale : 1 élu, M. Despeproux Alphonse, 81.

Il y a 4 ballottages.

Latronquière

Elections municipales. — La liste présentée par M. Roussille, maire sortant et conseiller général du Lot, a été élue en entier.

Ont obtenu, sur 140 votants et 133 suffrages exprimés :

MM. Roussillle, 127 voix ; Marroufin, 118 ; Corn, 108 ; Lac, 101 ; Escassut, 100 ; Boi, 100 ; Lafon, 97 ; Boisset, 97 ; Loudes, 91 ; Bayles, 90; Claviès, 90 et Lacroix, 89.

Signalons en passant qu'il y a dans le canton de nombreux ballottages et qu'à Labastide-du-Haut-Mont la liste du maire a été complètement battue.

Lauresses

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Baptiste Clamagirand, décédé à l'âge de 45 ans, après une longue maladie.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Espédaillac

Acte de probité. — La semaine dernière, M. Lafon, propriétaire à Escazals, commune de Durbans, se préparait à partir en auto à une réunion électorale, lorsqu'il laissa tomber par mégarde un billet de 100 fr. M. Jules Despeyroux, secrétaire de la mairie d'Espédaillac, se trouvant de passage sur cette route quelques instants plus tard, trouva ce billet, qu'il s'empressa de remettre à son légitime propriétaire.

Nos félicitations à M. Despeyroux.

Foire. — Favorisée par une belle journée printanière, la foire du 7 mai a été très importante et avait attiré un grand nombre de marchands et visiteurs. Le foirail des bêtes à laine était bien garni, mais les transactions ont été assez lentes.

Voici les principaux cours pratiqués :

Brebis ordinaire : de 180 à 200 fr. ; brebis antenaises, de 230 à 240 fr. ; agneaux de boucherie, de 150 à 170 fr. la pièce ; oisons, de 9 à 11 fr. pièce, suivant grosseur ; canetons ordinaires, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; canetons mulâtres, 9 fr. pièce.

De nombreux marchands forains et étalagistes. Beaucoup de légumes vendus à des prix abordables.

Prochaine foire, le 28 mai.

MAUVAIS ESTOMAC; VIE DE MISERE !

C'est un fait qu'un estomac " détraqué " est très souvent la source de maux innombrables, physiques et moraux. Un excès d'acidité, l'indigestion plus ou moins chronique, donnent lieu souvent à une mauvaise haleine qui écarte de vous les êtres les plus chers. Des gaz, de la flatulence, l'envie de vomir après les repas, créent un état mental qui enlève toute énergie, toute ambition. Souvent ces maux, légers au début, dégénèrent en gastrite, dyspepsie chronique ou en ulcération stomacale. Au moindre malaise après les repas, migraines, étourdissements ou lourdeurs, prenez une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésie Bismurée, l'antiacide énergique qui supprime très rapidement toutes les aigreurs. Elle est d'autre part un accélérateur des fonctions digestives et empêche toute fermentation. Elle vous procure, dans l'un ou l'autre cas, un soulagement immédiat. En vente dans toutes pharmacies : Frs. ou grand format économique 14 frs. 85.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Elections municipales. — Voici les résultats des élections municipales.

Première section (Gramat-Ville). — Electeurs inscrits, 460 ; votants, 395 ; majorité absolue, 194.

Liste de concentration républicaine (7 élus) : MM. Louis Mazet, maire sortant, 243 voix, élu ; Germain Roudayre, conseiller sortant, 236, élu ; Jean Farinié, c.s., 218, élu ; Louis Vedel c.s., 217, élu ; Germain Chartroux, négociant, 206, élu ; Jules Belfara premier adjoint sortant, 202, élu ; Fernand Castagné, négociant 202, élu ; Paul Rossignol, c.s., 191 ; Henri Laudelle, peintre, 188 ; Victor Delmas, c.s. 186 ; Martin Marty, c.s, 185 ; Alain Cussonnac, c.s., 179.

Groupe de défense des intérêts communaux (2 élus) : MM. Philibert Besson, industriel, 231 voix, élu ; Georges Caray, négociant, 199, élu ; Edouard Nayssouze garagiste 171 ; Maurice Bourdoucle, coiffeur, 157 ; Louis Meignel, retraité du P.-O., 148 ; Jean Devès, peintre, 145 ; J.-Louis Calvet, mécanicien, 136 ; Etienne Meutières, ferblantier, 135 ; Jean Chassaing, retraité du P.-O., 132.

Deuxième section. — Praugères (5 élus) : Les cinq candidats républicains modérés sont élus sans concurrents.

Saint-Chignes (4 élus) : Les quatre candidats concentration républicaine sont aussi élus sans concurrents.

Résultats définitifs : dix-huit élus, trois ballottages.

Labastide-Murat

Mort subite. — Les voisins de M. Baldy, demeurant à Serre, ne l'ayant pas vu de la journée, pénétrèrent dans la maison. Ils trouvèrent Baldy, mais il était mort.

La gendarmerie fut prévenue ; M. le docteur Faurie, appelé, a conclu à une mort naturelle provoquée par une hémorragie cérébrale. M. Baldy était âgé de 59 ans.

Caniac

Elections municipales. — Sont élus : MM. Meulet, Vanel, Pradié, Cance, Coldefy, Valéry, Mégecazes.

Soulomès

Un cas bizarre. — Soulomès est situé sur une belle colline aux flancs escarpés. On y aperçoit de belles vallées où coulent de jolis ruisseaux. Son clocher antique, les ruines du château féodal de Nougayrol ornent cette petite cité. Se promenant dans ses rues étroites et sinueuses, on trouve même de vieilles maisons seigneurales du rang dynastique, descendants des mérovingiens.

Un de ces Messieurs, manchot par accident, exerce encore sa dynastie sur certains individus. Je tiens à relater, à faire connaître même au public, que le matin des élections, une heure durant il attendait devant la porte des électeurs pour les conduire à la table ronde, où, repose l'urne, où chacun doit déposer son bulletin de vote.

Un pauvre vieillard, âgé de 79 ans, s'est laissé exécuter.

Pas mal de gens ont trouvé ce cas assez bizarre, et dorénavant, nous sommes à nous demander ce que sera notre destinée.

Faudra-t-il que nos représentants fassent une loi nouvelle pour Soulomès.

Pourtant, nous sommes en république. Il me semble que nous devrions respecter ces trois mots : liberté, égalité, fraternité. Il n'en est rien à Soulomès.

Qui vivra,verra. A la prochaine fois.

Un électeur

Obsèques. — Mercredi, 8 mai, ont eu lieu les obsèques de Baldy Adrien, de Sènes, décédé subitement à la suite d'une congestion cérébrale.

Lundi dernier, ses voisins inquiets de ne pas l'avoir vu depuis samedi, pénétrèrent chez lui et le trouvèrent étendu sur son lit. Le docteur, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès qui remonte à samedi soir. Le défunt était âgé de 60 ans.

Nous adressons nos condoléances à la famille.

Salviac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Salviac est invité à se réunir le dimanche 12 mai, sous la présidence de M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac, chevalier de la légion d'honneur.

A l'ordre du jour : Election du maire. Nomination des commissions.

Le public est particulièrement invité à assister à ces réunions.

Nécrologie. — Décès à Salviac de Cyprien Bos, à l'âge de 77 ans ; le défunt, qui fut un grand travailleur, était l'oncle de M. Bos Lucien, inspecteur principal de police à Paris et de Vaillant Bos, négociant en notre ville. Nos bien sincères condoléances.

Dégagnac

Elections municipales. — Malgré la plus ardente campagne électorale faite par M. Bazillou, maire sortant et ses conseillers sortants, le scrutin de dimanche s'est déroulé, malgré la grande tension des esprits, dans le plus grand calme.

Nous ferons un autre jour l'analyse de cette campagne et de la poignante réunion publique et contradictoire du samedi soir, 4 mai, où, malgré son astuce M. Bazillou ne put réfuter les graves accusations portées contre son administration.

Aussi les espérances de la « Liste d'Entente Républicaine » n'ont pas été déçues.

Voici les résultats :

La liste de M. Delmas, « Liste d'Entente Républicaine » a été élue en entier avec un total de 2.945 voix, soit 184 voix de moyenne, contre 1794 voix à la liste Bazillou dont la moyenne n'est que de 112 voix.

Souillac

M. Malvy quittera la mairie à moins que !... — Lire à la « Chronique du Lot ».

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

9, Quai Eugène-Cavaignac

CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

L'expédition polaire de l'amiral Byrd

De Washington. — Recevant l'amiral Byrd et ses compagnons, arrivés hier à Washington, le président Roosevelt a félicité, chaleureusement, le chef et les membres de l'expédition polaire. L'expédition effectuée à bord du navire « Ours D Gakland » a duré 1 an et 7 mois.

Un geste... magnanime !

De Prague, — Rentrant chez lui, vers la fin de l'après-midi, un professeur de médecine eut la surprise de trouver un étranger dormant dans son lit. L'intrus a avoué être entré par effraction dans le but de cambrioler l'appartement. Mais pris de malaise, il s'était couché et endormi. Le professeur l'a soigné, le fit manger, et, magnanime, lui rendit la liberté.

TRÈS INTÉRESSANT

Très bon phono

et disques à vendre

EXCELLENTE OCCASION

S'adresser Bureau du Journal

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Henri ROLLÈS ; Mademoiselle Jeanne ROLLÈS ; Monsieur Georges ROLLÈS, Rédacteur au Ministère des Finances ; Madame Veuve DAJEAN ; Madame Veuve Louis ROLLÈS, à Paris ; Madame et Monsieur Eugène ROLLÈS et leurs enfants ; Madame Veuve LASSUS et ses enfants, à Bordeaux ; Madame et Monsieur Auguste BRU et leurs enfants, à Paris.

Les familles ROLLÈS, DAJEAN, BRU, LASSUS, LATAPIE, BONHOMME, RAUL, ILBERT ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Henri ROLLÈS

leur époux, père, gendre, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Cahors le 9 mai 1935, à l'âge de 59 ans, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le dimanche 12 mai, à 17 heures. Réunion à la maison mortuaire, 18 boulevard Gambetta à Cahors.

REMERCIEMENTS

Madame Camille BAILLAGOU et ses enfants ; Monsieur et Madame Joachim BAILLAGOU ; Monsieur et Madame Fernand BAILLAGOU et leurs enfants ; Monsieur Louis BAILLAGOU et son fils ; Monsieur et Madame GIRARDOT et leurs fils ; Monsieur et Madame PETITJEAN et leurs filles ; les familles BAILLAGOU, de Peyrebrune, CHAPET, DUBOIS, BASTARD, LETULLIER, VERDIER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Camille BAILLAGOU

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Paul VIGNALS et ses enfants, les familles VIGNALS, FLAUJAC et autres alliés vous remercient des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion de la perte cruelle éprouvée en la personne de **M. Paul VIGNALS,** négociant, maire de Calvignac.

ART FLORAL

Julien THERON

79, Boulevard Gambetta, CAHORS

Téléphone : 248

Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Transports NOYER

8, rue Wilson, CAHORS, Tél. 3-34

SERVICE RAPIDE

Cahors-Toulouse : 34, rue Roquelaine

Cahors-Paris : 60, rue d'Aubervilliers

Camions toujours disponibles pour toutes sortes de transports, Fourgons déménagement de 15 à 35 tonnes. Toutes distances.

DU BON TRAVAIL — DE BONS PRIX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU LOT

Cessions de terrains

POUR TRAVAUX D'UTILITE PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par actes passés devant nous, maire de la commune de Prudhomat, le premier mai 1935, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin d'accès au château de Castelnau-Bretenoux.

Savoir :

1° M. BONNET Eloi et son épouse, née Doulhac, l'immeuble grange et pâtus (Section A, n° 638), moyennant la somme de dix mille francs (10.000 fr.).

2° M. BRIGE Jean et son épouse Philomène Roubert, 0 are 12 de pâtus et étable (Section A, n° 663), moyennant la somme de cinq mille francs (5.000 fr.).

3° M. DELSOL Théadore, demeurant à Brive (14, avenue du Printemps), 0 are 13 de maison et pâtus (Section A, n° 636), 0 are 05 de pâtus (Section A, n° 646), 0 are 06 de hangar et pâtus (Section A, n° 677), moyennant la somme de trois mille cent quarante francs (3.140 fr.).

Le Maire de Prudhomat.

16e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS
Détachement de Cahors

ADJUDICATION

Des Fournitures pour le 3e trimestre 1935

Le 6 juin 1935, à 14 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16e R.T.S., procèdera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1er juillet 1935 au 30 septembre 1935. Poids approximatif de la fourniture 11.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement ; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Caserne Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission avant le 30 mai 1935, à 14 heures dernier délai :

1° une déclaration indiquant son intention de soumissionner, ses noms, prénoms, domicile et qualité ;

2° une pièce constatant sa qualité de français ;

3° Un certificat étapli par le Greffier du Tribunal de Commerce constatant que le demandeur n'a jamais été déclaré en faillite ou qu'il a été réhabilité et qu'il n'est l'objet d'aucune liquidation judiciaire. La date de l'établissemlnt de ce certificat ne devra remonter à plus de 3 mois du moment de sa production.

Les soumissions doivent être établies sur papier timbré et d'après un modèle que les intéressés pourront se procurer au Bureau de la Commission.

Ce modèle sera seul admis.

En cas de non adjudication une nouvelle adjudication aura lieu le 20 juin 1935, à la même heure.

Cahors, le 10 mai 1935.

Le Commandant de Détachement,

Signé : SEGUIN.

ZOTOS

Ondulation indéfrisable réalisée

SANS APPAREIL

SANS ÉLECTRICITÉ

SÉCURITÉ ABSOLUE

RÉSULTATS PARFAITS

PRIX RAISONNABLES

un **simple sachet** posé sur vos cheveux roulés suffit, Mesdames, à créer dans votre chevelure des ondulations **admirablement souples** et coiffantes, des bouclettes légères et **parfaitement indéfrisables.**

Mme POPOVITCH, spécialiste d'Indéfrisables **(voir nos vitrines)** 4, rue M.-Foch. Tél. 170

Machines Agricoles

10 Moissonneuses-Lieuses : Etat neuf, prix de 2.500 à 3.000 fr.

8 Faucheuses : Etat neuf, prix de 500 à 1.000 fr., des marques : Massey-Harris, Deering, Mac-Cornick, Wood et France.

Plusieurs brabants neufs.

Un lot de **pulvérisateurs** plombés à dos, marque Vermorel, à des prix très intéressants.

Un moteur Bernard 8 CV. et un 3 CV.

Un moteur Bernard locomobile, 17 CV.

Deux tracteurs Fordson et Austin, avec poulie de battage. Marche huile lourde.

Agence Générale : Bernard-Moteurs, Massey-Harris, Sulfateuses « Toboggan ».

Stocks de pièces de rechange pour toutes machines agricoles.

Prix très intéressants

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à Edmond SEILHAN, Machines agricoles, rue Président-Wilson, Cahors (Lot).

Pour tout achat et réparations de machines agricoles, lieuses, faucheuses, sulfateuses, consulter M. SEILHAN.

Un appareil photographique DE CONFIANCE

S'ACHÈTE CHEZ

G. BARON

Optique-photo

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Appareils et produits des meilleures marques

TOUS TRAVAUX D'AMATEURS

EXÉCUTION PARFAITE

PRIX MODÉRÉS

RAPIDITÉ

BAISSE DE PRIX IMPORTANTE

SUR TOUS NOS APPAREILS ET PELLICULES

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

P. FRANCÈS

36-38, boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 64.

Chasse, Pêche Coutellerie

Grand choix *d'articles de pêche*

Cannes, roseau et bambou tous genres

Moulinets, crins et soies. Filets, araignées

Balances à écrevisses, nasses, etc.

N. BESSON, *Bd Gambetta, CAHORS*

Aurais 100.000 fr.

à placer sur immeubles en 1re hypothèque

Voir **MICHELET**

14, Boulevard Gambetta, CAHORS

A céder à Cahors

Cause double emploi

Joli commerce

pour dame, des mieux situés, bien achalandé, libre de suite

S'adresser : **L. MICHELET**

14, Boulevard Gambetta, CAHORS

A céder raison de santé à BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Jolie pension de famille

des mieux située, matériel parfait état

Prix : **60.000 fr.,** *libre de suite*

Voir **MICHELET**

14, Boulevard Gambetta, CAHORS

ALIMENTATION SARDA

HALLE — CAHORS

SARDA

mettra en réclame LUNDI

500 kgr. pâtes alimentaires, vermicelle, nouilles, macaroni et coudes à **3 fr. 75** le kgr. **Baisse** sur le beurre d'Isigny. Lepelletier surfin **3 fr. 50,** la 1/2 livre. Vin des Côtes du Lot 9°5, **1 fr. 10,** le litre. Vin des Côtes du Lot, 10°, **1 fr. 20** le litre. Café Masset extra, la 1/2 livre, **3 fr. 95.**

Alimentation SARDA, Halles, Cahors

HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

Ici, pas de réclame, la qualité supprime la publicité. Tout Cadurcien qui aime le bon vin, doit goûter les produits de notre pays, en s'adressant à la Halle aux Vins.

Nouvelle baisse sur les rouges

Vin du pays, 9°5, 1 fr. 15 le litre. — Côtes du Lot, 10°5, 1 fr. 30 le litre.

Vin blanc : Gaillac : 2 fr. 50 le litre. — Bordeaux : 2 fr. 25 le litre.

Livraison à domicile par casiers, fûts, et bonbonnes. La Reine des Caves pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Liqueurs. Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Café, Epicerie. Restaurant. *L'Agréable* et la véritable *St-Yorre* se trouvent chez LACOMBE, Halle de Cahors.

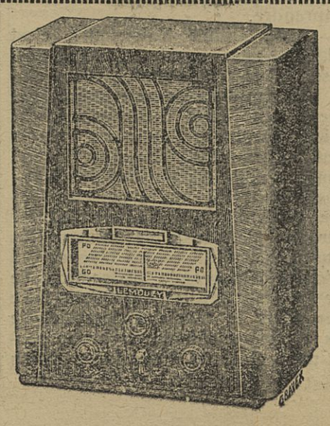

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

E. 57 LEMOUZY

7 lampes TOUTES ONDES

1.875 francs

DÉPANNAGE dans mes ateliers

des Postes de toutes marques

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Devis sur demande

Femmes qui souffrez

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Exiger ce portrait

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.**

La Jouvence de l'Abbé Soury

C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les **Chaleurs, Vapeurs,** Etourdissements et tous les accidents du **RETOUR d'AGE,** faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature *Mag. Dumontier*

15

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER

700 A 1.000 FR. PAR MOIS

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire **T. GABRIEL,** à BIÈVRES (S.-et-O.)

GRANDE MAISON DE

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures,

Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, *rue des Capucins*

TIMBRES-POSTE

suis acheteur très cher

FRANÇOIS à SANARY, Var.

PRÊTS RAPIDES

sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. **TAUX REDUIT, ECRIVEZ.** Réponse gratuite

CAISSE IMMOBILIERE

104, rue Réaumur, PARIS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co gérant : L. PARAZINES.

Les Enfants...

...doivent dormir

Tout le monde connaît aujourd'hui le formidable succès du Bon Vermifuge LUNE, Comment s'explique-t-il ? Cette lettre va vous le dire :

« J'ai fait prendre du Bon Vermifuge LUNE à mon petit garçon de 18 mois qui manquait d'appétit ; il était nerveux et ne poussait pas. Egalement, ma petite fille de 5 ans, qui rêvait et avait des frayeurs, en a pris. Depuis mes deux enfants ont bien été et les troubles remarqués ont tous disparu. » (*Mme Delabroy, sage-femme de 1re classe, lauréate de la Maternité de Paris, à Rueil-Malmaison*).

Essayez, vous aussi, ce Vermifuge puissant dont les sages-femmes se servent pour soigner leurs enfants. Dans tous les cas de Vers, cauchemars, constipation, manque d'appétit, etc., ses cures sont merveilleuses. La cure complète coûte 6 francs (Pharmacies).

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie

PRÊTS Imm. à FONCTIONNAIRES

par particulier aux meilleures conditions. Ecrire **Boîte Postale 8,** PAU.

Bibliographie

LE PRIX du Roman populaire

est fondé par le « Petit Journal »

Le Petit Journal, qui a publié les romans populaires et d'aventures qui connurent les plus prodigieux succès : « La Résurrection de Rocambole », par Ponson du Terrail ; « Monsieur Lecoq » (précurseur direct de Sherlock Holmes), par Emile Gaboriau ; « La porteuse de pain », par Xavier de Montépin ; et « Michel Strogoff », de Jules Verne, vient de créer, sur l'initiative de deux grandes maisons d'édition, « La Renaissance du Livre » et les « Editions Tallandier », un Concours du Roman populaire doté d'un premier prix de 10.000 francs.

Les résultats de cette initiative seront fort curieux à examiner pour le lettré et pour le sociologue, car le roman populaire, qui paraît souvent s'éloigner de la stricte observation du réel, n'en est pas moins un des plus parfaits miroirs de la société et des mœurs.

Nous souhaitons, avec *Le Petit Journal,* que le Concours du Roman populaire nous révèle des talents nouveaux.

Quelle prodigieuse fortune connaîtrait un Emile Gaboriau ou un Eugène Sue à la mode de 1935 !

TABLEAU GÉNÉRAL DES TARIFS RELATIFS AUX DIVERS IMPOTS

Edition de 1935

Publié sous la direction de J. PERQUEL
Directeur du « Capital »

La nouvelle édition de ce Tableau, en concordance avec les différents textes de réforme fiscale actuellement parus, constitue une encyclopédie des droits que le contribuable, quel qu'il soit, banquier, financier, industriel, commerçant, agriculteur ou employé, est appelé à acquitter, soit journellement, soit dans certaines circonstances particulières de sa vie.

On y trouve, successivement exposés, et méthodiquement classés :

1° Les taux des impôts cédulaires sur les revenus ;

2° Le régime fiscal des successions et donations, étudiés dans tous leurs détails à la suite des nombreuses modifications dont ils ont fait l'objet;

3° Le régime fiscal des valeurs mobilières ;

4° Les droits de timbre, d'application usuelle ;

5° Les principaux droits d'enregistrement.

Le *Tableau général des Tarifs relatifs aux divers Impôts,* document dont nul ne saurait se passer, après la réforme fiscale qui vient d'être opérée, est en vente au prix de trois francs, aux Editions du « Capital », 1 *bis,* boulevard des Italiens, Paris (2e).

Envoi franco contre 3 fr. 50.

P.-O.-MIDI

Principales améliorations projetées par le réseau P.-O.-Midi

au 15 mai 1935

Le Réseau P.-O.-Midi qui termine actuellement les travaux d'électrification de la section Vierzon-Brive de sa ligne Paris-Toulouse envisage à cette occasion pour le 15 mai prochain de notables améliorations de ses horaires.

Sur la ligne de Paris-Port-Bou, il se propose de retarder le train rapide de 77 de 21 h. 10 à 22 heures au départ de Paris-Quai-d'Orsay tout en avançant l'arrivée à Toulouse à 8 h. au lieu de 9 h. et l'arrivée à Port-Bou à 13 h. 49 au lieu de 15 h. 11.

Le train express 79, partant de Paris-Austerlitz, à 22 h. 40 serait prolongé de Brive, d'où il partira à 7 h. 33, jusqu'à Toulouse (arr. à 11 h. 57).

Le train rapide 56 partirait de Toulouse à 13 h. 25 (au lieu de 10 h. 30) et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 23 h. 35 soit un gain de 45 minutes. Il relèverait à Toulouse la correspondance des trains express 110 de Sète et rapide 570 de Bayonne établissant ainsi une relation nouvelle de jour entre Perpignan (départ à 8 h. 02), Narbonne (départ à 9 h. 53) et Paris.

L'origine du train express 52 serait reportée de Brive à Toulouse (départ 8 h. 30) et l'arrivée à Paris s'effectuerait à 19 h. 10. Il relèverait à Toulouse la correspondance du train rapide 106 de Marseille et Sète.

Une relation de matinée serait créée entre Limoges et Paris du 1er Mars au 5 novembre par deplacement du train 60 qui partirait de Limoges à 6 h. 45 et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 12 h. 33.

Des améliorations importantes sont prévues aussi sur la ligne de Bretagne où le train express 193 (Paris à Tours par Vendôme), partant une heure plus tôt, soit à 19 h. 50 de Paris-Quai-d'Orsay, serait prolongé de Tours à Savenay par Saumur, Angers, Nantes pour correspondre à Redon avec un train arrivant à Quimper vers 7 h. 09).

Sur la ligne de Bordeaux-Sète des trains seront accélérés et de nouvelles relations transversales établies.

Le train rapide 101 Bordeaux-Marseille partira de Bordeaux à 7 h. 53 au lieu de 7 h. 28 et arrivera à la même heure qu'actuellement à Sète (14 h. 47) et à Marseille (18 h. 05).

Le train express 103 partira de Bordeaux à 8 h. 07 au lieu de 7 h. 42 et de Toulouse à 12 h. 58 au lieu de 12 h. 52 pour arriver à Sète à la même heure qu'actuellement (16 h. 55) ; il sera prolongé jusqu'à Marseille où il arrivera à 20 h. 24.

Le train rapide 114 Marseille-Bordeaux partira de Marseille à 9 heures au lieu de 8 h. 25 et arrivera à Bordeaux à 19 h. 15 au lieu de 19 h. 31 gagnant ainsi 51 minutes. Il relèvera à Tarascon le train rapide 733 de Strasbourg créant ainsi une nouvelle relation rapide de Strasbourg et Lyon avec la région du Midi. Départ de Strasbourg à 23 h. 11, de Lyon-Perrache, à 7 h. 15, arrivée à Narbonne à 13 h. 32, à Toulouse, à 15 h. 37.

Le train express 110 partira de Sète à 8 h. 41 au lieu de 8 h. 02 et assurera une relation de Marseille en continuant un nouvel express P.L.M. partant de Marseille à 5 h. 25.

Toutes ces modifications sont actuellement soumises à l'Administration Supérieure ; d'autres sont encore en cours d'étude.

P.-O.-MIDI

A défaut de wagons-lits, utilisez pour vos voyages de nuit les *Lits-Toilette et Couchettes du P.-O.-Midi.*

Nouveaux prix réduits. — Couchettes : jusqu'à 250 kilomètres, 30 fr. ; de 250 à 500 kilomètres, 40 fr. ; au delà de 500 kilomètres, 50 fr.

Pour tous renseignements s'adresser : Aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Elysées, à Paris ; aux gares P.-O.-Midi ; aux Agences de voyages.

EXPORTATION DES BLÉS

En vue d'aider aux efforts du Gouvernement pour décongestionner le marché du blé, les Grands Réseaux ont accordé, du 1er août au 31 décembre 1934, une réduction de 25 0/0 sur les tarifs de transport intérieurs en faveur des blés exportés.

Des quantités importantes de blé restant encore à exporter, les Grands Réseaux viennent de décider de prolonger l'application de cette réduction de 25 0/0 jusqu'au 31 juillet 1935.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

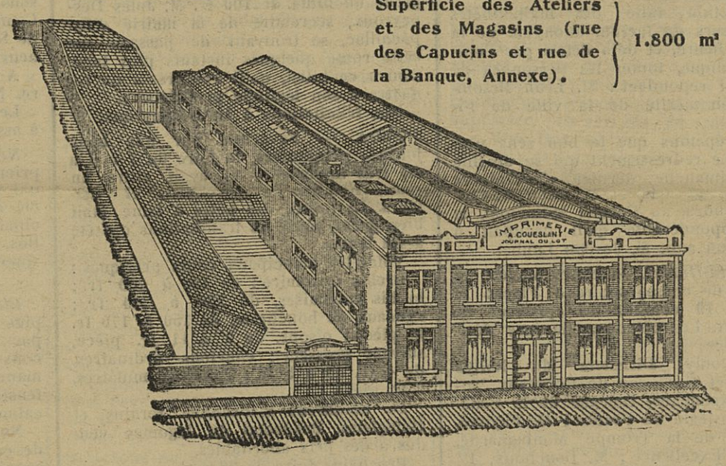

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

le Café Sanka féine

Son nom, vous l'avez compris depuis longtemps. Ses bienfaits sont définitivement et brillamment démontrés par une innombrable quantité de malades du cœur, de nerveux, d'affectionnés...

LE PREMIER CAFÉ DU SOIR

Le café Sanka donne de belles primes. Conservez les bons.

Vous recevrez un échantillon gratuit contre 1 fr. en timbres-poste adressé à : SANKA S.A., Boulogne-Paris.

...Avant de le connaître, ils étaient privés de café et lui doivent maintenant la joie d'en prendre autant qu'ils le veulent, même le soir, sans crainte d'insomnie.

1446 Ehrmand

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 64

UN MARI DE PREMIER CHOIX

PAR MAX DU VEUZIT

C'est qu'il y avait tant d'assurance dans Didier, tant de confiance en lui !... L'assurance que donne la fortune accumulée autour de soi... la force de l'homme que le sort favorise... ou celle plus douce, plus rayonnante de celui qui se sent puissamment aimé d'une femme capable de tout réaliser pour lui.

Et Claude avait l'impression déprimante que tout ce qu'elle allait apprendre devait la meurtrir et la diminuer plus encore.

— Comme je voudrais mourir ! balbutia-t-elle faiblement.

La mort lui semblait une simplification.

Mais Valencourt avait surpris le murmure de ses lèvres. Lui qui paraissait ravi de mystifier sa femme, fut ému de sa muette douleur.

Tout d'abord, il ne put trouver que ces mots jaillis du fond du cœur :

— Claude ! ma petite Claude ! Je vous demande pardon. Je n'ai pas voulu vous inquiéter...

Très doucement, il lui avait pris les mains et les tenait enfermées dans les siennes.

— Mon enfant chérie ! Qu'est-ce que vous vous êtes imaginé ? Ecoutez-moi, je vais vous expliquer...

Il souriait, amusé malgré tout par l'inquiétude qu'elle manifestait, et si heureux, tout de même, de ce qu'il avait à lui révéler.

Il attira, tout près d'elle, un gros coussin de cuir marocain posé à même le tapis et s'assit à ses pieds.

— Non, je ne suis pas Didier Valencourt, avocat, comme l'indiquent les chèques que vous avez signés. Je suis son cousin, qui porte les mêmes nom et prénom que lui.

— Son cousin ? répéta-t-elle sans comprendre.

— Oui, Didier Valencourt, c'est moi. Et mon cousin, l'avocat, est aussi Didier Valencourt... C'est ainsi : une fantaisie de nos mères qui étaient les deux belles-sœurs et avaient, par hasard, le même prénom étant jeunes filles... et naturellement, le même nom depuis leur mariage ! Elles étaient très unies et cette parfaite similitude d'état civil avait été pour elles la cause d'aventures très amusantes... d'innocentes blagues qui avaient été la grande distraction de leur jeunesse... Elles ont voulu faire à leurs fils le même cadeau, et je dois avouer que nous en avons parfois usé... et abusé d'une façon moins innocente.

— Alors ?... notre mariage ?... c'est votre dernière blague ?

— Laissez-moi continuer, voulez-vous, chérie ? sans cela nous n'en sortirons jamais... Vous me jugerez après ! Bien que je ne sois pas avocat, laissez-moi plaider ma propre cause...

— Mais alors ?

Un trait de lumière venait de pénétrer dans le cerveau de la jeune femme, et sans entendre ce qu'il lui disait, elle l'interrompit encore brusquement :

— Mais alors, si vous êtes Didier Valencourt et... pas l'avocat... vous êtes... l'autre ? vous êtes...

— L'écrivain, le poète... acheva-t-il en souriant. Oui, Claude... votre poète !

Mais elle, se raidissant contre la substitution :

— Je ne comprends pas... Pourquoi cette inexactitude ?

— Parce que je ne suis pas seulement, petite Claude, vous le savez, un poète chantant sous les étoiles, je suis encore et surtout un romancier, un analyste du cœur humain... un chasseur de cas de conscience et d'aventures extraordinaires, si vous préférez... Là est mon excuse... Me comprenez-vous ?

Elle gardait le silence inconsciemment, heureuse et gênée que son mari fût un homme honorable et célèbre.

Il reprit :

— Non, notre mariage n'était pas une blague, mais, au début, je l'avoue, il fut de la part du romancier psychologue que je suis, une... expérience...

— Dont j'ai été le cobaye ?

— Précisément, répondit avec calme. Ou, plutôt, dont nous avons été les cobayes, car il me semble que je ne restais pas simplement spectateur et que je m'engageais à fond, moi, aussi, dans l'aventure !... Je l'ai bien compris dès le premier soir où je vous ai rencontrée, à ce bal, vous vous rappelez... Ce soir-là, j'ai senti que j'allais être pris au jeu... et j'ai compris qu'il était nécessaire de me défendre avec une cuirasse de dilettantisme et d'ironie... Je ne savais pas deux choses : la première, c'est — pardonnez-moi, Claude, je peux vous dire cela *maintenant* — la première, c'est que vous alliez être par votre attitude ma meilleure défense pour me garder moi-même...

— Oh ! fit-elle, étonnée.

— Oui, chérie !... Vous m'avez déçu, je l'avoue... L'annonce de « Select' Agence » m'avait emballé..., singulièrement même ! Je crois qu'il y a des coups de foudre autrement qu'en amour. J'étais absolument enthousiaste... surtout lorsque j'avais su qu'il s'agissait d'une fille jeune, jolie, très riche, c'est-à-dire, pouvant facilement... trop facilement peut-être, trouver ailleurs et mieux, le mari de ses rêves.

— Oui... trop facilement, répéta Claude, songeuse.

— Bref, le procédé m'avait séduit par son originalité, son audace... ce qu'il révélait de personnalité peu commune chez celle qui l'osait.

— Alors ?

— Alors... dois-je vous le dire ? J'ai été déçu... oh ! non par votre personne, votre beauté... votre charme même... Hélas ! je ne le subissais que trop !... Mais il y avait sur tout cela une sorte de carapace artificielle de préjugés, de prétentions de femme trop riche, de caprices ridicules d'enfant gâtée...

— Oh ! protesta-t-elle.

— Si...laissez-moi achever, je vous en prie. Cela déjà m'exaspérait, je devinais la vraie Claude là-dessous... et j'en voulais à la « Claude apparence » de me cacher l'autre... Et, plus le temps passait, plus cela s'aggravait... La femme supérieure que j'avais entrevue se révélait sottement jalouse, ridiculement nerveuse, comme n'importe quelle petite femme vulgaire... Et l'aventure que j'avais rêvée si belle se changeait en quelque chose de banal et de fort ordinaire...

Elle ne répondit pas... elle était écrasée !

Tout ce qu'il disait était juste, elle s'en rendait compte, mais chacun de ses mots était autant de blessures portées à son amour-propre.

Didier n'était pas l'aventurier qu'elle avait redouté. Il était, au contraire, Valencourt, l'écrivain connu... une personnalité en vue, un homme honorable dont une femme pouvait être fière et s'enorgueillir ; mais, elle, Claude, elle était la femme qui avait essayé d'humilier cet homme... de l'acheter avec de l'argent !... Elle n'était que cela... bêtement, et tout simplement que cela ! une femme riche, sans plus...

Chose extraordinaire, en cette minute, au lieu de se réjouir simplement du grand bonheur qui lui était échu, Claude souffrait dans son orgueil, comme cela ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

Toutes ses erreurs semblaient s'accumuler contre elle ; sa fortune ne comptait plus, Didier avait été déçu... Et puis, surtout, elle était humiliée devant son mari... l'époux qu'elle croyait avoir acheté la dominait de toute sa valeur, de toute sa notoriété... et même de toute sa générosité.

Entre elle et son mari, tout à coup, un mur d'obstacles s'était dressé.

(*A suivre*).

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Nève 62 Rue de Richelieu PARIS